

**Direction des Jurys
de l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

enseignement.be/jurys
iurvs@cfwb.be

**Jurys de la Communauté française
de l'enseignement secondaire ordinaire**

**Humanités professionnelles et
techniques de qualification – 3^e degré**

Consignes d'examen

Cycle	2023– 2024/1
Titre	CESS TQ/P
Matière	Français

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière : français

Equivalent dans une grille horaire : 4 heures/semaine

●●● Programme

Selon la réglementation, les questions de l'examen porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie–Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur la *page* suivante :

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes>.

Numéro du programme : **464/2015/240**

(<https://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/464-2015-240.pdf>)

Nom du programme :

Programme d'études du cours de français

Enseignement secondaire ordinaire

Humanités professionnelles et techniques

Deuxième et troisième degrés

Référentiel :

Compétences terminales et savoirs requis en Français – Humanités professionnelles et techniques

Publié au Moniteur belge le 17 avril 2014

<http://www.enseignement.be/index.php?page=25189&navi=296>

Les référentiels suivants déterminent les compétences et les savoirs de la formation commune aux 2e et 3e degrés et en 7e année professionnelle et technique de qualification:

-  [Compétences terminales et savoirs communs - humanités professionnelles et techniques - formation scientifique](#) (en vigueur le 1er septembre 2016 en 3e et 5e années, le 1er septembre 2017 en 4e et 6e, et le 1er septembre 2018 en 7e année)
-  [Compétences terminales et savoirs communs - humanités professionnelles et techniques - français](#) (en vigueur le 1er septembre 2016 en 3e et 5e années, le 1er septembre 2017 en 4e et 6e, et le 1er septembre 2018 en 7e année)



●●● Titre visé et type d'enseignement

Le Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire technique de qualification, artistique de qualification et professionnel (CESS TQ/P).

Tout·e candidat·e à l'examen de français du CESS TQ/P est censé·e avoir pris connaissance des consignes d'examen qui suivent.

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

II. Organisation de l'examen de français

●●● Modalités de passation

Type d'examen	1 partie ÉCRITE + 1 partie ORALE
Durée de l'examen	Partie ÉCRITE : 3 heures Partie ORALE : +/- 30 minutes

Vous ne serez convoqué à la partie orale que si vous avez préalablement présenté la partie écrite. Vous ne serez interrogé à la partie orale que si vous êtes en possession des 3 œuvres dont il est question dans les modalités présentées ci-après, dans la partie « 2. Épreuve orale » (p. 9 et suivantes).

●●● Aménagements raisonnables

Les candidats à besoins spécifiques doivent informer le Jury dans les délais impartis, en fournissant les attestations (récentes) nécessaires. Les aménagements demandés seront soumis à analyse.

●●● Matériel

	Partie écrite	Partie orale
Obligatoire	Matériel de base d'écriture. L'essai sur le féminisme.	Les trois livres que vous avez choisis dans la liste.
Autorisé	Ouvrages de référence (format papier) : dictionnaire de poche, Bescherelle (conjugaison), correcteur orthographique, calculatrice non programmable, montre non connectée.	
Refusé	Ouvrages de référence en version électronique. Grammaire.	Version numérique des œuvres retenues, analyses, notes et résumés divers.

Attention : il est nécessaire de faire la différence entre le matériel obligatoire et le matériel autorisé. Le matériel autorisé n'est pas indispensable pour la réussite de l'examen.

III. Consignes

Rappel préalable : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie–Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

Quelques précisions sur les termes utilisés :

L'expression « unité d'acquis d'apprentissage » (UAA) désigne « un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué ».

L'expression « acquis d'apprentissage » désigne « ce qu'un candidat sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ».

Le terme « compétence » désigne « l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ».

1. Épreuve écrite

Pour cette épreuve écrite vous aurez lu auparavant un court essai généraliste portant sur une problématique actuelle. Pour ce cycle-ci, il est intitulé « Être féministe pour quoi faire² ? ». Vous devez posséder cet essai le jour de l'examen. Celui-ci ne peut être annoté mais peut contenir des passages fluorés ou des signets.

Le jour de l'examen, vous lirez d'abord un portefeuille de documents en rapport avec cette thématique. Il est donc important que vous ayez lu attentivement l'essai et que vous ayez intégré les notions qui y sont développées ainsi que le vocabulaire spécifique (exemple : le « plafond de verre », la notion de genre, ...).

La compétence d'écriture sera ensuite évaluée à partir de productions personnelles répondant à une intention de communication précise : informer ou convaincre, c'est-à-dire que vous rédigerez **soit une synthèse** de documents, **soit une argumentation** sur la thématique abordée par les textes.

Vous devez donc vous préparer aux deux éventualités. Il n'y aura qu'une seule proposition de tâche d'écriture (vous ne pourrez pas la choisir).

Une grille d'évaluation précise, élaborée en fonction de la tâche demandée, vous sera remise en même temps que la consigne.

La maîtrise de la langue écrite (orthographe, syntaxe et ponctuation, lexique) sera évaluée.

1 Synthèse à partir d'un portefeuille de textes OU argumentation

1.1 La synthèse

Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions
UAA1 Rechercher l'information.	Naviguer dans un texte écrit imprimé et sélectionner les informations adéquates, lesquelles seront (re)copiées ou transcrites avec références, si ces dernières sont demandées.
UAA2 Réduire, résumer et synthétiser ³ .	Rédiger pour informer autrui, une réponse synthétique.

² FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *Être féministe pour quoi faire ?* Collection ALT. Éditions de La Martinière.

³ La réduction ou le résumé étant demandés au 2^e degré TQ/P, l'évaluation de l'UAA2 pour le 3^e degré se concentre sur la synthèse.

Une synthèse a pour but de sélectionner des informations dans plusieurs textes de manière à répondre à une ou des questions posées qui constitue(nt) le sujet.

Par exemple :

- Quels sont les bénéfices et les risques liés à l'usage de la politesse aujourd'hui ?
- En quoi les différentes conceptions du voyage présentées dans les documents s'opposent-elles et en quoi se rejoignent-elles ? »,
- Le recyclage, les achats de seconde main, le vintage... rencontrent aujourd'hui un large succès. Comment les documents du portefeuille expliquent-ils ce phénomène ? ⁴

La synthèse implique une **sélection** d'informations pertinentes parmi **plusieurs textes donnés**, une **reformulation** concise et structurée de ces informations et la **mise en relation** des informations sélectionnées. La synthèse n'est pas une succession de résumés.

À la manière des épreuves externes communes, les candidats seront invités :

- à montrer leur compréhension à la lecture de textes informatifs et/ou argumentatifs ;
- à répondre, de manière synthétique, à une question.

La synthèse demandée sera évaluée en fonction des critères fournis, **à titre indicatif**, dans le tableau ci-dessous.

Exemple de grille pour l'évaluation d'une synthèse :

Critères	Indicateurs	
Lisibilité		Ecriture lisible Mise en page
Pertinence (ce critère correspond à au moins 50% du total des points)	1. Sélection et reformulation	1.1 Sélection et présentation pertinente et suffisante des informations par rapport à la question posée (y compris l'attribution des propos à leurs auteur-e-s) 1.2 Informations reformulées et fidèles par rapport aux textes sources 1.3 Reformulation concise 1.4 Enonciation distanciée
	2. Organisation des informations	2.1 Introduction présentant clairement le sujet de la synthèse ainsi que les intervenants 2.2 Mise en relation des informations sélectionnées 2.3 Organisation cohérente des éléments demandés 2.4 Conclusion récapitulant la réponse apportée à la question posée par le sujet
Intelligibilité	3. Cohésion interne du texte	3.1 Anaphores ⁵ 3.2 Connecteurs et transitions 3.3 Segmentation du texte en paragraphes
Recevabilité	4. Recevabilité linguistique	4.1 Orthographe 4.2 Syntaxe et ponctuation 4.3 Clarté et précision du lexique

⁴ Ces exemples sont issus de diverses épreuves externes du CESS TQ/P français consacrées à la synthèse de textes. Les annales des épreuves externes du CESS TQ/P français sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26846&navi=3460#2022>

⁵ **Anaphores** : procédés qui servent à la reprise d'éléments (idées, personnes, faits, objets) déjà évoqués dans le texte (exemple : La modification des rythmes scolaires... cette modification... celle-ci/ cette dernière... elle va impliquer...la transformation de ces rythmes).

	5. Recevabilité sociale	5.1 Respect de la longueur imposée 5.2 Soins de la copie
--	-------------------------	---

1.2 L'argumentation : prendre position et étayer une opinion ou une demande

Cette compétence d'écriture sera évaluée à partir d'une production personnelle répondant à une intention de communication précise : convaincre et persuader.

Une grille d'évaluation élaborée en fonction de la tâche demandée sera remise aux candidats en même temps que la consigne.

Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions
UAA3 Défendre une opinion par écrit.	Réagir et prendre position : – Réaction à une opinion : courrier des lecteurs, forum web, etc. – Réclamation / sollicitation : lettre de demande ou formulaire de réclamation.

Les candidats doivent être capables d'étayer par des arguments une opinion personnelle réagissant à une autre **ou** de formuler une demande dans une relation asymétrique⁶. Il leur sera donc demandé de développer un avis personnel argumenté en réaction à une opinion **ou** de rédiger une lettre ou un courriel de demande.

Afin de rédiger au mieux leur argumentation, il est demandé aux candidats de maîtriser les aspects relatifs à la présentation, au contenu et à l'énonciation⁷ des types d'écrits suivants : la lettre ouverte, le courriel, la lettre, l'article de presse (billet d'humeur, chronique, éditorial...), le discours.

Le texte argumentatif demandé sera évalué en fonction des critères fournis, à **titre indicatif**, dans les tableaux des pages suivantes. Les critères d'évaluation peuvent varier selon l'exercice d'écriture demandé.

Exemple de grille pour l'évaluation d'un avis argumenté réagissant à l'opinion d'un tiers :

GENRE	APPRECIATION PERSONNELLE ÉCRITE ARGUMENTÉE	
Lisibilité		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Registre et ton adaptés (modalisateurs⁸ éventuels pour atténuer la demande). ▪ Courtoisie : respect du récepteur dans les arguments. ▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soins de la copie.
Intelligibilité	Organisation des contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des informations selon une structure argumentative : <ul style="list-style-type: none"> – Introduction : rappel de la thématique en questionnement, contextualisation (auteur, cadre spatio-temporel) de l'opinion à laquelle on réagit ; – Éléments d'accord et de désaccord ; – Conclusion éventuelle invitant le lecteur à réviser sa position ou à trancher en faveur de la position de l'auteur-e écrivain.
	Cohésion textuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Segmentations des paragraphes. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.

⁶ Une relation est dite **asymétrique** lorsqu'elle implique des protagonistes ayant des statuts différents. Par exemple : professeur-e / étudiant-e ; patron-ne / employé-e ; ...

⁷ **Énonciation** : production individuelle d'un énoncé dans des circonstances précises. Il s'agit donc d'adapter les éléments de l'énoncé aux circonstances d'énonciation : à qui s'adresse-t-on ? dans quel but ? dans quelle situation ? Par exemple, on adaptera au destinataire la formule d'appel (Madame la présidente, Messieurs...) et de politesse de sa lettre.

⁸ Un **modalisateur** est un mot ou un groupe de mots qui traduit l'appréciation du locuteur sur son propre énoncé. Par exemple, dans la phrase « Je suis sûr qu'il est là aujourd'hui », le locuteur, par l'emploi de l'adjectif « sûr », insiste sur son degré de certitude quant à son propre énoncé. « Sûr » est donc un modalisateur.

Pertinence	Adéquation à la thématique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fidélité à la reformulation des propos d'autrui. ▪ Positionnement adéquat du candidat par rapport à l'opinion à laquelle il réagit. ▪ Développement de la contre-argumentation (argument / contre-argument / réfutation, concession). ▪ Cohérence argumentative : progression et non-contradiction. ▪ Énonciation marquée (présence du <i>JE</i>).
	Adéquation du texte à son intention	

Exemple de grille pour l'évaluation d'une lettre ou d'un courriel de demande :

GENRE	LETTRE / COURRIEL DE DEMANDE	
Lisibilité		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énonciation en rapport avec la lettre/le courriel : composantes et spécificités du genre (formules d'adresse, de politesse, etc.) ▪ Registre et ton adaptés (modalisateurs éventuels pour atténuer la demande). ▪ Courtoisie : respect du récepteur dans les arguments.
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soins de la copie.
Intelligibilité	Organisation des contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des éléments : <ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques de la lettre ; - introduction précisant et contextualisant la demande ; - argumentation étayant la demande.
	Cohésion textuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Segmentation en paragraphes. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores⁹ adéquates.
Pertinence	Adéquation à la thématique Adéquation du texte à son intention : convaincre le destinataire de répondre à la demande	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pertinence de la demande. ▪ Pertinence et développement des arguments. ▪ Cohérence argumentative : progression et non-contradiction.

⁹ **Anaphores** : procédés qui servent à la reprise d'éléments (idées, personnes, faits, objets) déjà évoqués dans le texte (exemple : *La modification des rythmes scolaires... cette modification... celle-ci/ cette dernière... elle va impliquer... la transformation de ces rythmes*).

2. Épreuve orale¹⁰

Cette épreuve se compose de **deux parties** consacrées à la rencontre **d'œuvres littéraires**.

Vous préparerez **trois œuvres** préalablement choisies dans la liste fournie dans la partie « Annexes » page 12. Nous vous **recommandons de choisir les œuvres en fonction de critères personnels** car vous pourrez être interrogé-e sur les raisons de votre choix dans le cadre de l'évaluation de l'UAA6 (relater et partager des expériences culturelles).

REMARQUES IMPORTANTES CONCERNANT LES ŒUVRES CHOISIES :

1) Chaque candidat-e devra impérativement être en possession des trois ouvrages en version imprimée lors de l'épreuve. Les versions numériques ou audio ne sont pas admises. L'impossibilité de présenter les 3 ouvrages constitue un motif d'annulation de l'épreuve sans possibilité de report.

2) L'édition n'a pas d'importance du moment qu'elle présente le texte en version intégrale. Elle peut contenir (ou pas) un dossier pédagogique, des informations complémentaires sur l'œuvre, etc.

3) Les ouvrages ne peuvent pas être annotés. Ils peuvent en revanche contenir des signets ou des éléments surlignés ou soulignés.

Voici les UAA concernées par l'épreuve orale :

Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions
UAA0 Justifier, expliciter.	Justifier une réponse. Expliciter une procédure mise en œuvre pour réaliser une tâche.
UAA1 Rechercher l'information.	Naviguer dans un texte écrit imprimé et sélectionner les informations adéquates.
UAA2 Réduire, résumer et synthétiser.	Réduire un texte ou résumer un texte pour informer autrui.
UAA4 Exprimer oralement une opinion et négocier.	Défendre oralement une opinion et l'étayer.
UAA5 S'inscrire dans une œuvre culturelle	Amplifier une œuvre culturelle.
UAA6 Relater et partager des expériences culturelles.	Relater une rencontre avec une œuvre culturelle avec appréciation personnelle motivée.

¹⁰ Il vous est demandé d'adapter votre comportement et votre tenue à la situation spécifique que constitue un examen oral.

1^{re} partie : L'exposé incitatif d'une rencontre culturelle

Au moment de la passation de l'épreuve, la personne qui vous interroge choisira une première œuvre parmi les trois.

Nous vous demandons de vous exprimer oralement de manière fluide pendant une période comprise entre 1 minute 30 et 2 minutes 30.

Consigne : vous vous adressez à une personne qui n'est pas censée avoir lu le livre. Et avant d'éventuellement le lire, elle souhaiterait avoir des informations sur le roman ainsi qu'un avis.

Par conséquent, votre exposé devra comporter deux parties distinctes :

- 1) un **résumé-apéritif** : vous présentez l'œuvre (l'intrigue, les thèmes) à travers de résumé.
- 2) une **argumentation personnelle** : vous recommandez ou déconseillez la lecture de l'œuvre sur base de **votre opinion personnelle**.

→ C'est l'argumentation développée pour soutenir votre opinion qui sera évaluée. Vous devrez présenter **au moins trois arguments** et les développer/ illustrer afin d'avoir une argumentation suffisamment riche.

Conseils :

Pour la partie informative, il est vivement recommandé aux candidats de :

- ne pas réaliser une énumération stérile de tous les personnages
- ne pas tout dévoiler de l'intrigue (puisque'il s'agit d'un résumé-apéritif).

Pour la partie incitative, vous devez présenter des **arguments bien différenciés** qui correspondent à des jugements en rapport avec différents aspects du récit.

Par exemple, à titre indicatif, vous pourriez aborder :

- l'histoire et ses différents aspects : le cadre spatio-temporel, les personnages, leur personnalité, les relations qu'ils entretiennent, l'intrigue et son déroulement, etc. ;
- le genre du récit (policier, fantastique, récit de vie, récit d'apprentissage, etc.) ;
- la manière de raconter : le choix du narrateur et les incidences de ce choix sur le point de vue, le respect ou la perturbation de l'ordre chronologique, la création et le maintien du suspense, le recours à des dialogues, à des descriptions, etc. ;
- le thème général du récit, l'intérêt qu'il peut susciter, les informations qu'il donne, le rapprochement avec d'autres œuvres connues, la situation de l'œuvre dans l'histoire littéraire, éventuellement l'idéologie sous-jacente, etc. ;
- le jugement personnel : les impressions, les émotions ressenties à la lecture, le rapport avec les goûts et les valeurs du lecteur, l'identification avec un personnage, etc.

Pour la lecture d'extraits, nous vous conseillons de bien préparer à voix haute cette lecture. Il faut être capable de lire avec l'intonation adéquate et les pauses attendues par la ponctuation !



Au 3^e degré, vous devez être capable de présenter d'autres arguments que la longueur du roman ou la facilité de lecture de l'œuvre !

2^e partie : Présenter une œuvre intégrale

Au moment de l'épreuve, **les examinateurs choisiront une seconde œuvre parmi ces trois romans**. Ils pourront questionner :

- a) l'œuvre (intrigue, thèmes, personnages, auteur, ...) (UAA1 & UAA2) ;
- b) la compréhension de l'œuvre (UAA1 & UAA2) ;
- c) une appréciation personnelle motivée (UAA4 & UAA6) basée sur des critères personnels de choix des œuvres éventuellement illustrés par un ou des extraits de l'œuvre que vous lirez à voix haute (veillez à colorer votre lecture par des modulations pertinentes de l'intonation et par des silences ou pauses).
- d) votre appropriation de l'œuvre (UAA5) par l'amplification (imaginer une fin alternative ou prolonger l'histoire, combler une ellipse narrative ¹¹...)

Vous devrez être capable de justifier vos réponses en exposant les raisons pour lesquelles vous les jugez valides ou en détaillant la méthode mise en place pour élaborer ces réponses (UAA0).



Lire ne suffit pas ! Une bonne préparation suppose aussi une **recherche approfondie** permettant de trouver des analyses de l'œuvre et d'en comprendre finement le sens et les enjeux. Les bibliothèques publiques proposent des livres/ documents bien utiles pour la préparation de l'examen oral. Souvent le/la bibliothécaire sera d'une grande aide si vous le sollicitez. Internet regorge de ressources mais attention à bien vérifier la qualité/fiabilité des sources ! Là aussi, le/a bibliothécaire pourra vous aider à éviter les pièges d'internet.

Ensuite, compilez les documents et informations trouvés dans un **classeur** que vous consulterez pour préparer l'épreuve orale.

¹¹ Une ellipse dans un récit correspond à un moment plus ou moins long qui n'est pas raconté par l'intrigue. Amplifier l'histoire dans ce cas consiste à imaginer les événements s'étant produits lors de l'ellipse sur base des éléments présents dans le roman.

IV. Évaluation

●●● Pondération

Épreuve écrite : 60 points

Épreuve orale sur 40 points

Le total sur 100 sera ramené à 20.



A propos des **absences à l'épreuve écrite ou orale**

- Les candidats absents à l'écrit ne peuvent pas présenter l'oral sauf s'ils ont obtenu, lors d'un cycle précédent, une dispense pour l'écrit.
- Si les candidats ayant obtenu une dispense partielle (pour l'écrit ou pour l'oral) sont absents à l'examen qu'ils doivent présenter, ils obtiennent la note de 0 pour la matière. La dispense partielle reste néanmoins valable pour les cycles suivants.
- Les candidats ne se présentant pas à l'examen oral à la date et l'heure prévues obtiennent la note de 0 pour la matière. La cote de l'écrit n'est dès lors pas prise en compte dans le calcul de la note finale de la matière (et ce même s'il est réussi). Dans ce cas, les candidats ne peuvent pas demander leur copie et devront représenter l'écrit et l'oral à un prochain cycle.

Nous rappelons aux candidat.e s que, depuis qu'il est possible d'obtenir des dispenses partielles, il leur est permis de se présenter devant l'examineur ou l'examinatrice à la date et l'heure fixées pour leur examen oral **dans le but d'obtenir une cote de présence.**

Dans ce cas, la cote de l'examen oral est de 0 sur 40 MAIS la cote de l'écrit sur 60 est comptabilisée dans le total de la matière et le ou la candidat.e pourra demander à voir sa copie. Si l'écrit est réussi (cote égale ou supérieure à 30/60), le ou la candidat.e obtiendra une dispense pour l'écrit.

À chaque cycle, des candidat.e.s réussissent l'écrit mais ne se présentent pas à l'oral. Ils obtiennent 0/20 en français alors qu'ils auraient pu décrocher une dispense à l'écrit. Certains candidat.e.s obtiennent même une cote suffisante pour réussir avec une dispense pour tout le cours de français (à partir de 50/60). En ne se présentant pas, ils perdent cette possibilité et leur cote est ramenée à 0/20.

V. Annexes

●●● Exemples d'examens

La Direction des Jurys de l'enseignement secondaire ne fournit aucun ancien examen. Les candidats pourront trouver dans les annales des épreuves externes du CESS TQ-P des exemples de tâches d'écriture semblables à celle qui leur sera proposée (synthèse **ou** argumentation). Voici le lien de la page proposant ces anciennes épreuves externes (choisir l'option « TQ ») : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26846&navi=3460#2022>

●●● Liste des œuvres littéraires pour l'épreuve orale

Vous devrez choisir **trois œuvres** dans la liste proposée ci-dessous.

Il est fortement conseillé de lire au moins deux fois chaque ouvrage : une première lecture sera consacrée à la découverte de l'œuvre et une deuxième (au minimum) à son analyse.

Attention : les œuvres ayant fait l'objet d'une adaptation cinématographique doivent impérativement avoir été lues.

À retenir : toutes les bibliothèques ouvertes au public proposent des livres et des documents qui pourraient s'avérer d'une grande utilité pour les candidats dans la préparation de l'examen oral de français.

Liste en vigueur pour le cycle 2023-2024/1 uniquement :

1. DALEMBERT Louis-Philippe, *Mur méditerranée*
2. GARDE François, *Ce qu'il advint du sauvage blanc*
3. GRÉMILLON Hélène, *Le confident*
4. JOB Armel, *Dans la gueule de la bête*
5. LE CALLET Blandine, *La Ballade de Lila K.*
6. PIROTTE Emmanuelle, *Today we live*
7. SLIMANI Leïla, *Chanson douce*
8. VIEL Tanguy, *Article 353 du code pénal*

●●● Grille d'évaluation pour l'épreuve orale (cette grille est susceptible d'être modifiée)

Partie 1 (/10)	
<p>UAA2 : réduire, résumer, synthétiser ; UAA4 : défendre oralement une opinion et l'étayer ; UAA6 : relater une rencontre avec une œuvre culturelle.</p>	
Pertinence/ Intelligibilité	<p>Compréhension de l'intrigue</p> <ul style="list-style-type: none"> - cadre spatio-temporel - personnages - relation entre ceux-ci <p>Argumentation incitative. (lire ou ne pas lire le livre retenu)</p>
Audibilité	<p>Attitude communicative adaptée à la situation de communication</p> <p>Fluidité verbale (prononciation, rythme, débit)</p>
Recevabilité	<p>Respect du temps de parole imparti: (min. 90 sec. max 2,30 min)</p> <p>Langue (correction et richesse)</p> <ul style="list-style-type: none"> - syntaxe - lexique
Partie 2 (/30)	
<p>UAA0 : justifier une réponse et expliciter UAA1 : rechercher l'information UAA2 : réduire, résumer, synthétiser UAA4 : défendre oralement une opinion et l'étayer UAA5 : s'inscrire dans une œuvre culturelle UAA6 : relater une rencontre avec une œuvre culturelle</p>	
Pertinence/ Intelligibilité	<p>présentation structurée, richesse de l'information maîtrise suffisante du sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Compréhension de l'intrigue</i> (cadre spatio-temporel, personnages et relation entre ceux-ci, point de vue du narrateur, procédés narratifs, ordre chronologique, ...) ● <i>Savoirs disciplinaires et culturels en rapport avec l'œuvre</i> (mouvement littéraire et culturel, genre de l'œuvre, mythe(s) évoqué(s) par l'œuvre...) ● <i>Jugement personnel</i> (impressions, émotions ressenties à la lecture, le rapport avec les goûts et les valeurs éventuelles du lecteur, ...) <p>Les réponses et explicitations demandées sont correctes et pertinentes.</p>
Audibilité	<p>Attitude communicative</p> <ul style="list-style-type: none"> - adaptée à la situation de communication - spontanéité de la parole
Recevabilité	<p>Linguistique (correction et richesse)</p> <ul style="list-style-type: none"> - syntaxe - lexique <p>Sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fluidité verbale : (prononciation, rythme, débit) - Énonciation - Courtoisie

●●● Conseils pratiques

L'examen vous demande d'indiquer le nombre de mots de votre production dans une case prévue à cet effet. Il est **obligatoire** de compléter cette case avec le relevé exact de ce nombre de mots (plusieurs paramètres de cotation sont influencés par le nombre de mots de la production).

Faire le relevé du nombre de mots et l'indiquer fait partie des tâches demandées et est compris dans le temps prévu pour l'épreuve. Pour ce faire, entraînez-vous auparavant !

Comment compter le nombre de mots ?

1. Tous les mots comptent, y compris les « s' », « l' », « d' »...

Par contre, les noms composés (y compris les nombres ou les années) comptent pour un seul mot. **Exemple :** «Les 28 petits-neveux d'Annabelle s'amusaient bien chez elle en 1995. ».

Il y a **12 mots** : Les (1) 28 (1) petits-neveux (1) d'Annabelle (2) s'amusaient (2) bien chez elle (3) en 1995 (2).

2. Pendant la rédaction, sur votre feuille de brouillon, calculez la moyenne du nombre de mots.

1. Rédigez dans votre écriture habituelle deux lignes.
2. Comptez combien de mots vous avez écrits sur ces deux lignes.
3. Divisez par deux pour obtenir une moyenne de mots par ligne.

Vous savez donc à combien de lignes vous avez droit pour atteindre approximativement le nombre de mots demandé

Exemple :

Je pense que la modification des rythmes scolaires est une bonne chose.

Pour les élèves tout d'abord, c'est indispensable. En effet, de longues

vacances ...

Ligne 1 (12 mots) + ligne 2 (13 mots) = 25 mots

La moyenne est de 25 mots sur deux lignes donc $25/2 = \underline{12,5 \text{ mots par ligne}}$.

Au bout de 10 lignes, j'aurai écrit environ 125 mots (12,5 X 10).

- ➔ Pour mon résumé, je peux donc écrire 16 lignes (environ 200 mots).
- ➔ Pour la composition, j'aurai droit à 24 lignes (environ 300 mots).

3. Recopiez votre texte au propre

Indiquez cette fois le **nombre précis** de mots dans le cadre prévu à cet effet sur votre feuille d'examen. Pour ce faire, utilisez votre calculatrice.

Récapitulatif

1. ÉPREUVE ÉCRITE :

Durée : 3 heures

Total des points : 60

A. Réponse à des questions vérifiant la compréhension (UAA 0, UAA 1, UAA2, UAA3) ;

B. Rédaction d'une synthèse (réponse synthétique à une question au départ d'un portefeuille de textes) (UAA 2)

OU

Rédaction d'un avis argumenté en réaction à une opinion OU rédaction d'une lettre de réclamation (UAA3).

Attention : il n'y a qu'une tâche d'écriture proposée, les candidats n'ont pas le choix.

2. ÉPREUVE ORALE :

Durée : environ 30 minutes

Total des points : 40

Matériel obligatoire : les trois œuvres choisies en version imprimée. La non-présentation partielle ou totale de ces œuvres constitue un motif d'annulation de l'épreuve orale sans possibilité de report.

Partie A : à partir d'une des œuvres (choisie par l'examineur dans la sélection des trois ouvrages), prendre la parole pour un exposé d'1 minute 30 à 2 minutes 30 dont l'intention est d'informer et d'inciter à lire ou à ne pas lire le livre (UAA 2, UAA 4 et UAA 6).

Partie B : à partir d'une seconde œuvre (également choisie par l'examineur dans la sélection des trois ouvrages), répondre à des questions et justifier ses réponses (UAA 0, UAA 1, UAA 2, UAA 4, UAA 5, UAA 6).

Bonne préparation !

●●● Dispense partielle

⚠ Les matières *Français* et *Langue moderne I* sont composées d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale. L'épreuve écrite représente 60% de la note globale de la matière et l'épreuve orale 40%. **À partir du cycle 2022-2023/1**, les candidats qui n'ont pas obtenu une note globale de 10/20 ou plus en **Français** et/ou en **Langue moderne I** pourront obtenir une **dispense partielle** dans la matière à condition :

– d'avoir participé à l'examen écrit et l'examen oral de la matière lors du même cycle ;

ET

– d'avoir obtenu minimum 30/60 à l'examen écrit de la matière ou d'avoir obtenu minimum 20/40 à l'examen oral de la matière.

→ Le candidat ayant réussi l'examen écrit ne devra plus présenter que l'examen oral pour réussir la matière.

→ Le candidat ayant réussi l'examen oral ne devra plus présenter que l'examen écrit pour réussir la matière.

La dispense partielle sera indiquée dans la colonne *Cycle dispense* de la notification officielle des résultats et du relevé de notes envoyé par courrier postal.

Elle sera indiquée de la manière suivante :

Exemple :

Matricule : 5420221094155

Français	Inscrit	8	22-23/1-DE-32/60
Langue moderne I - Anglais	Inscrit	9	22-23/1-DO-29/40
Formation scientifique	Dispensé	11	2021-2022/2
Formation sociale et économique	Inscrit	10	2022-2023/1
Bureautique	Inscrit	6	/
Techniques d'accueil, d'organisation et secrétariat	Inscrit	13	2022-2023/1
Techniques commerciales	Dispensé	10	2021-2022/2

Décision : Ajournement

➤ Français : 22-23/1-DE-32/60

22-23/1 = cycle auquel la dispense est obtenue.

DE = dispense de l'examen **écrit**.

32/60 = note obtenue à l'examen écrit.

En obtenant 8/20 comme note globale, le candidat n'a pas réussi la matière. Néanmoins, ayant obtenu 32/60 à l'examen écrit, la dispense de l'examen écrit est accordée. Au(x) prochain(s) cycle(s), le candidat *devra* obtenir au minimum 18/40 à l'examen oral pour réussir la matière (32/60 + 18/40 = 50/100).

➤ Langue moderne I - Anglais : 22-23/1-DO-29/40

22-23/1 = cycle auquel la dispense est obtenue.

DO = dispense de l'examen **oral**.

29/40 = note obtenue à l'examen oral.

En obtenant 9/20 comme note globale, le candidat n'a pas réussi la matière. Néanmoins, ayant obtenu 29/40 à l'examen oral, la dispense de l'examen oral est accordée. Au(x) prochain(s) cycle(s), le candidat *devra* obtenir au minimum 21/60 à l'examen écrit pour réussir la matière (29/40 + 21/60 = 50/100).